



Plan d'alignement de Moulin (Allier), 1822-1828. Seizième feuille : secteur du cours de Bercy. (Photo chercheure). Le cours aurait été prolongé jusqu'à la place de Paris en formant une sorte de rotule.

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement de Moulin**

AN. F/1a/2002-238. **Moulin. Plan d'alignement**, atlas : plan général, par [Delacénay ?], père et fils, 1822 ; vu et arrêté par le conseil municipal le 1er mai 1828 ; vu pour être annexé à l'ordonnance royale le 29 mai 1830.

L'atlas commence par : "L'an mil huit cent vingt huit et le 1er mai, nous soussignés membres du conseil municipal et adjoints nommés pour arrêter le projet d'alignement de la ville de Moulin, après nous être bien pénétrés des instructions ministérielles en exécution de la loi du 16 septembre 1807,

Les observations de l'architecte voyer entendues :

avons arrêté et proposé pour l'embellissement de la ville les percements nouveaux qui nous ont paru utiles et faciles à établir, et les rectifications nécessaires aux alignements des rues et places publiques ainsi qu'il suit [...]"

AN : F/1a/2002-238

IVR83\_20110300017NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP  
communication libre, reproduction soumise à autorisation